Annexe 25

Wallonie

Commune de Houffalize

PU° 03/2026
F051082014/LCO2/2026/3/2482885

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisation

Le demandeur est Monsieur et Madame Stéphane et Rita PINSON-DABE
Demeurant à Rue de la Côte Rouge, 6 à 6700 Arlon

Le terrain concerné est situé à Taverneux à 6661 Houffalize et cadastré HOUFFALIZE Division 3, section C n°527L, 528D, 528E, 530B, 530D, 530E, 531E

Le projet consiste en la **Création de 4 lots : 2 lots réservés à la création de logement et 2 lots à exclure** et présente les caractéristiques suivantes : Ecarts aux prescriptions du Guide Communal d'Urbanisme - U.U.3 au point de vue de :

Présence de baies d'allures horizontales
Présence d'une cheminée en inox de ton noir mat
Présence d'un volume annexe à toiture plate
Superficie des lots à réaliser inférieure à 10 ares

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 auprès du Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE et le mercredi de 16h30 à 20h, **uniquement sur rendez-vous** devant être pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, M. / Mme Fabrice Fraiture, 061/28.00.58, dont le bureau se trouve à rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/11/2026 au 07/12/2026 au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE ou par courrier électronique à l'adresse suivante : fabrice.fraiture@houffalize.be.

Ce délai est prolongé lorsque l'annonce de projet est réalisée pendant la période du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier et lorsque le dernier jour de la période durant laquelle les observations et réclamations peuvent être envoyées au collège communal est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal.

Affichage le 16/11/2026